




Le cerf formation



## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

<p><b><u>Objectif de la formation :</u></b></p> <p>Le salarié sauveteur secouriste du travail (SST) a pour missions de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail, mais aussi de participer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise. Pour cela, il doit acquérir des compétences spécifiques dans le cadre d'une formation initiale, puis de suivre régulièrement une formation de maintien actualisation des compétences.</p>	<p><b><u>Evaluation/diplôme :</u></b></p> <p>La réussite aux évaluations mises en œuvre pendant cette formation permet d'obtenir le certificat de sauveteur secouriste du travail. Ce certificat, délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS, est valable au niveau national pour une durée de 24 mois.</p> <p>Il donne l'équivalence à l'unité d'enseignement « Premier secours civique » (PSC) du ministère de l'Intérieur.</p> <p>Cette formation est régie par un ensemble de dispositions (modalités de mise en œuvre, référentiels, documents administratifs...) formalisées dans le <a href="#">document de référence du dispositif de formation sauvetage secourisme du travail</a>.</p>
<p><b><u>Pour qui ?</u></b></p> <p>À tout salarié qui souhaite contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail, <i>sans prérequis particulier</i>.</p>	<p><b><u>Durée de la formation</u></b></p> <p>La formation initiale de sauveteur secouriste du travail a une durée minimale de 2 jours (14 heures), en présentiel.</p> <p>Tous les 2 ans, le SST doit suivre une formation de « maintien et actualisation des compétences » (MAC) d'une durée minimale d'une journée (7 heures) en présentiel, lui permettant d'inscrire dans la durée ses compétences relatives à la prévention et au secours. À cette occasion, des évaluations certificatives sont de nouveau réalisées.</p>
<p><b><u>Délais d'accès :</u></b></p> <p>Un délai d'accès de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué</p>	
<p><b><u>Où ?</u></b></p> <p>Dans vos locaux de nous adapter à votre entreprise</p>	<p><b><u>Effectif :</u></b></p> <p>De 4 à 10 apprenants</p>

<p style="text-align: center;"><b>Encadrement :</b> Formateur agréé Institut National Recherche Sécurité (INRS) et CARSAT. <b><u>Expert dans le domaine</u></b></p>	
<p><b><u>Programme :</u></b></p>	
<p><b>Prévention :</b> Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise : Identifier le cadre juridique du rôle de SST Délimiter son champ d'intervention en matière de secours S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise Se positionner comme un des acteurs de prévention dans son entreprise</p> <p><b>Secourir :</b> <i>Protéger, examiner et alerter, secourir</i></p> <p><u>Protéger de façon adaptée :</u> . Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations . Identifier les dangers et repérer les personnes qui pourraient y être exposées . Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même</p> <p><u>Examiner la victime :</u> . Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée . Reconnaître les autres signes affectant la victime . Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre.</p>	<p><u>Garantir une alerte</u> favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime : . Définir les différents éléments du message d'alerte . Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise . Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même</p> <p><u>Secourir la personne</u> de la manière la plus appropriée : . La victime saigne abondamment . La victime s'étouffe . La victime se plaint d'un malaise . La victime se plaint de brûlure . La victime se plaint d'une douleur empêchant de certains mouvements . La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment . La victime ne répond pas mais elle respire . La victime ne répond pas et ne respire pas</p>
	<p><b>Handicap</b></p> <p>Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous consulter</p> <div style="border: 2px solid green; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p><b>Lecerf Jean-Christophe</b> Devis gratuit. Contact : <a href="mailto:contact@lecerf.fr">contact@lecerf.fr</a></p> <p>SIRET : 907 447 999 00018, NDA 24450445445</p> </div>
<p><b><u>Méthodes pédagogiques</u></b> -Alternance d'exposé -Analyse de situations de travail et d'accident -Mises en application des gestes de secours -Exercices pratiques</p>	<p><b><u>Moyens pédagogiques</u></b> -Ressource multimédia -Mannequins et défibrillateur -Accessoires diverses</p>